

Rubrique - Les gens du voyage

Christiane Crépin

DANS **INFORMATIONS SOCIALES 2005/4 n° 124**, PAGES 65 À 65
ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

ISSN 0046-9459

DOI 10.3917/inso.124.0065

Date de mise en ligne : 01/05/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-4-page-65?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Christiane Crépin — conseiller technique, pôle recherche et prospective, DSER, CNAF

Les gens du voyage

D'origine indienne et européenne très ancienne, les gens du voyage se caractérisent par leurs réseaux familiaux et des habitudes de vie itinérantes. Artistes, artisans, commerçants, chaque groupement – tsiganes, roms, manouches – a ses particularités artistiques (musique, comédie, cirque...) ou ses activités artisanales. Voyager est condition et conséquence de reconnaissance, d'autonomie, de sociabilité, d'accès à des ressources. La sédentarité est le signe d'un appauvrissement identitaire, social et économique. Plus les voyages sont fréquents et lointains, plus les familles vivent dans les meilleures conditions et en accord avec leurs réseaux familiaux. Cette mobilité n'est pas pour autant synonyme d'absence d'ancrage : certains lieux sont investis durablement, certaines dates fixent des rencontres importantes.

Les grands voyageurs parcourent toute l'Europe, d'autres limitent les déplacements à quelques pays ou à la France, d'autres encore ne se déplacent quasiment plus, adoptant un habitat caravane sédentaire ou accédant à un logement. Estimés à près de 9 millions dans le monde, 6 millions d'entre eux vivent en Europe centrale et en Europe de l'Est. Les études font valoir leur fort attachement à des lieux de vie habituels, ainsi qu'à des liens familiaux et sociaux, relativisant l'ampleur de leur mobilité. Entre 280 000 et 350 000 d'entre eux vivent en France (recensement de la population en 1999), dont un tiers est sédentarisé. Leurs familles nombreuses sont bien connues des professionnels de la politique familiale : la CAF de Paris pour les grands voyageurs, les autres CAF pour les familles voyageant peu ou ne voyageant plus.

Des actions menées avec le voisinage attestent des aspects constructifs et structurants pour ces familles et pour l'entourage : des expériences d'auto-construction de logement pour des familles sédentaires ou de participation à l'achat de terrain permettent le regroupement de deux à quatre caravanes du noyau familial, par exemple (75 % à 80 % des familles recherchant ce mode d'habitat). Centres sociaux adaptés, formes de prêts collectifs à l'accession, locations de terrains, expérimentations d'allocation

logement caravane par quelques CAF, d'écoles mobiles en caravane par l'Éducation nationale, accompagnement par des travailleurs sociaux de territoire... sont autant d'efforts construits avec les associations, avec les habitants, avec les élus et avec les administrations. Souvent bénéficiaires du RMI et de l'AAH (Allocation adulte handicapé), ils ne bénéficient que rarement des autres prestations offertes, telles que les allocations de logement ou les équipements et structures d'accueil des enfants et des adolescents.

Les difficultés restent pour ces familles la reconnaissance de leur mode vie, la possibilité d'accéder à des aires de stationnement et à des terrains familiaux aménagés et inscrits dans le tissu social. Les gens du voyage sont bien connus des ethnologues et des sociologues, paradoxalement moins bien du grand public, des élus et des acteurs sociaux. L'effort collectif devrait se centrer sur l'action : à travers l'information, la communication, la pédagogie, la formation, la réalisation partagée de diagnostics et d'évaluations, ou encore la valorisation de l'expérimentation. C'est précisément ce que proposent les programmes européens.

Expériences :

www.knowings.com/gdv/gdv.nsf/TBVGN/FR-Accueil

Projets européens :

www.europe.gouv.fr ;

www.info-europe.fr ;

<http://www.racine.fr>

Cadre législatif :

<http://www.social.gouv.fr/htm/pointsur/voyage.htm> ;

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UCEAZ.htm> ;

<http://www.gensduvoyage.com/legislation/Loi%20Besson.htm>

Bibliographie :

www.gensduvoyage.com/edition/bibliographie/bibliographie.htm